

N° 300-344-1-10-000070-9

Chef n°: 5

DÉFENDEUR

POURSUIVANT

Dollarama S.E.C.
5805, rue Royalmount
Mont-Royal (Québec) H4P 0A1

Le Directeur des poursuites criminelles
et pénales
400, boul. Jean-Lesage, bureau 450
Québec (Québec) G1K 8W4

Date de naissance :

Dossier OPC : 2056605.001

J'ai des motifs raisonnables de croire que le défendeur a commis l'infraction suivante :

À Montréal, district de Montréal,

Le ou vers le 12 mars 2009, étant un commerçant, a offert en vente dans son établissement le bien suivant: Bouteille de boisson oranges et agrumes, format 500 ml, de marque SunnyD, sans y indiquer clairement et lisiblement le prix de vente, commettant ainsi une infraction à l'article 277 a) de la Loi sur la protection du consommateur (L.R.Q., c. P-40.1), en contrevenant à l'article 223 de cette loi.

Amende minimale: 2 000,00 \$

Me Jean-Louis Renaud - OP-1420

Personne autorisée par le poursuivant

Signature

16 juillet 2010

Date

Date de signification du constat

Lorsque signifiée par la poste, la date indiquée sur l'avis de réception ou de livraison ou celle indiquée sur l'enveloppe

Celle-ci : Date :

Heure :

OU lorsque signifiée par : huissier agent de la paix

Signature :

AVIS DE RÉCLAMATION

Peine réclamée : 2 000,00 \$ \$ + Frais : 500,00 \$ \$ + Contribution : 10,00 \$ \$ = réclamation : 2 510,00 \$

Motifs de la peine plus forte que la peine minimale :

Si une peine plus forte que la peine minimale est réclamée, le défendeur qui transmet un plaidoyer de culpabilité en contestant la peine plus forte réclamée n'est pas tenu de transmettre le montant total d'amende, de frais et de contribution réclamés.

Office de la protection du consommateur

Québec

PLAIDOYER DE CULPABILITÉ
OU DE NON-CULPABILITÉ
(Voir instructions au verso)

Dollarama S.E.C.
5805, rue Royalmount
Mont-Royal (Québec) H4P 0A1

Dossier OPC : 2056605.001

À l'infraction décrite au constat n° 300-344-1-10-000070-9 - chef n° 5, je soussigné(e) plaide :
 Coupable ;
 Coupable, mais je conteste la peine plus forte réclamée ;
 Non coupable.

Signature du défendeur (Personne morale, voir verso)

Date

Qualité

Si nouvelle adresse, l'inscrire :

N-400 (C) (07-03)